

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 AOUT 2017

**Présents** : Bruno GUIDON, Nicole BERNARD-BERNARDET, Frédéric GILSON, Corinne GOBBER, Dorothée KNOEPFFLER-CARMINATI, Julie LATHUILLE, Jean-Claude LOYEZ, Philippe ROISINE.

**Absents** : Benoît CLAVEL (excusé), Christophe GEORGES (excusé), Nadia JOSSERAND (excusée), Stéphane PACCARD, Jean-Luc THIAFFEY-RENCOREL (excusé).  
Frédéric GILSON est désigné secrétaire de séance.

### Ordre du jour :

- 1) Approbation du compte-rendu du dernier conseil,
- 2) Projet école,
- 3) Urbanisme : DIA,
- 4) CCVT : \* modification des statuts  
\* Validation du schéma directeur de la randonnée pédestre
- 5) Centre de pratique musicale de Thônes,

- 6) Vente de terrain,
- 7) Achat de terrain au Col du Marais,
- 8) Finances : DM au budget de l'eau
- 9) Informations et questions diverses

	<i>Points abordés</i>	<i>Décisions prises</i>	<i>Points à revoir</i>
1	Approbation du compte-rendu du dernier conseil	Avis favorable	
2	Avant-projet sommaire projet réhabilitation	Avis favorable	Organiser une rencontre avec Daniel MASSON
3	Urbanisme : DIA	La commune ne souhaite pas préempter pour les DIA suivantes : - 2017/13 - 2017/14	
4 a)	Modifications des statuts de la CCVT	Avis favorable pour la prise de compétence GEMAPI au 1 <sup>er</sup> janvier 2018.	
4 b)	Schéma directeur de la randonnée pédestre	Avis favorable	
5	Centre de pratique musicale de Thônes	Décision mise en attente car la commune de Thônes a signalé que ces modalités ne seront pas mises en œuvre à la rentrée 2017.	
6 a)	Demande d'achat d'une portion de chemin rural au Mont	Avis défavorable	
6 b)	Demande d'achat d'une portion de chemin rural à l'Hermitte	Avis favorable pour 20 € le m <sup>2</sup>	
7	Achat de terrain au Col du Marais pour 20 € le m <sup>2</sup> .	Avis favorable	

8	Budget annexe de l'eau - décision modificative	Avis favorable pour la décision modificative suivante : - + 1500,00 € au compte 2031 dépenses - - 1500,00 € au compte 2315 dépenses	
9 a)	Demande utilisation salle des fêtes par association l'Océan	Avis favorable	
9 c)	Demande de matériel portatif : scie circulaire, meuleuse, perforateur	Avis favorable pour un montant de 981 € TTC	
9 d)	Echange de terrain à la zone artisanale	Avis favorable de principe	

## RELEVÉ DES DÉCISIONS

	<u>Décisions prises</u>	<u>Qui ?</u>	<u>Fait quoi ?</u>	<u>Comment ?</u>	<u>Pour quand ?</u>
7	Achat de terrain au Col : intervention du géomètre	Le Maire	Demande une proposition de division de parcelle	En lien avec le vendeur	Le plus rapidement possible

### 4. CCVT

#### *a) Modification des statuts*

La Loi Notre impose aux intercommunalités la prise de compétence GEMAPI au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Cette compétence consiste à gérer les travaux de prévention des risques naturels et d'entretien notamment sur les cours d'eau.

Il convient d'approuver la modification des statuts, modification approuvée par le conseil communautaire de la CCVT.

#### *b) Schéma directeur de la randonnée pédestre*

Certains tracés ont été modifiés. Il y a eu surtout un travail de classification des différents sentiers pour la mise en place des balisages communs sur le Département. Cette classification permet de déterminer les organismes financeurs : Conseil Départemental, Conseil Régional et CCVT.

Le choix de classement s'est fait par rapport à la fréquentation, à l'intérêt patrimonial et aux points de vue.

Serraval a beaucoup de chemins classés en 1 ou 2 et quelques 3.

### 5. Centre de pratique musicale de Thônes

Fin juillet, le Maire de Thônes a réuni les communes de la vallée pour présenter les finances du Centre de pratique musicale de Thônes et les difficultés de la commune de Thônes à financer cet organisme.

A ce jour le coût réel d'une demi-heure de cours sur une année scolaire est de 1150 €.

Il est demandé aux familles 350 € + 50 € d'adhésion.

La commune de Thônes souhaiterait que les autres communes de la vallée prennent en charge la différence soit 750 €. La commune de Thônes prendrait toujours à sa charge les frais de fonctionnement des bâtiments.

Si une convention est signée entre le centre et une commune, la commune de Thônes est prête à mettre 200 € de plus. Il est demandé à chaque commune de statuer.

### 6. Vente de chemins ruraux

#### *a) Au Mont*

Le maire présente la demande du propriétaire riverain du chemin rural dit du Mont d'acheter une partie du chemin rural.

#### *b) A l'Hermitte*

Le maire présente une autre demande d'un propriétaire riverain pour un chemin rural à l'Hermitte.

### 7. Achat de terrain

Le terrain au Col du Marais a été remblayé. Le propriétaire a demandé si la commune est toujours intéressée pour 20 € le m<sup>2</sup>.

### 9. Informations et questions diverses

#### *a) Demande utilisation salle des fêtes par association l'Océan*

A ce jour, le Conseil Municipal n'a pas retravaillé sur les modalités de location de la salle des fêtes.

#### *b) Ecole pendant les travaux de réhabilitation de l'école*

3 options sont en cours d'étude.

Une option, celle des préfabriqués sur un terrain au Col du Marais coûterait environ 70000 € pour une année pour les modules de l'école et salle de motricité, et environ 30000 € pour un bloc sanitaire autonome. Aucun choix n'a été fait.

#### *c) Matériel employé technique*

Afin de permettre de réaliser son travail au mieux, il est demandé d'acheter du matériel compatible sur batterie. Plusieurs offres ont été réalisées et c'est celle de l'entreprise Lachenal d'Ugine qui est la plus intéressante.

*d) Echange de terrain à la zone artisanale*

La personne qui demande l'échange ne souhaite pas payer les frais de notaires et de géomètre.

*e) Pot de départ*

Un pot de départ est organisé pour Roland Duret et Sabine Bastard-Rosset le 8 septembre à 19h00.

*f) Four le Villard*

L'inauguration du Four du Villard a lieu le samedi 26 août à 11h00

*g) Repas personnel/élu*

Il aura lieu le dimanche 17 septembre à l'alpage de la Sarve.

RDV à 11h00 à la mairie pour covoiturage.

Montée en 4\*4 possible.